

# Formation DS42 : Transparence des rémunérations

⌚ 0.5 jour

📅 Dernière modification le 9 janvier 2026

## Présentation

Cette formation vous permet de comprendre les exigences de la directive européenne 2023/970, d'identifier les impacts concrets pour votre organisation, d'anticiper la transposition française pour mettre en oeuvre la transparence des rémunérations.

## Objectifs de la formation

- ✓ Intégrer les obligations de transparence pour mesurer les impacts organisationnels et RH.
- ✓ Construire ou adapter une politique de rémunération conforme, structurée et non discriminatoire.
- ✓ Mettre en place les processus internes relatifs au droit d'accès à l'information salariale.
- ✓ Maîtriser les obligations de reporting et d'évaluation conjointe.
- ✓ Sécuriser les pratiques RH pour prévenir les risques juridiques et contentieux.

## Public

- ✓ Responsables et gestionnaires de paye, tout collaborateur du service RH, juristes en charge du droit social  
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

## Pré-requis

Aucun prérequis obligatoire. Une connaissance des pratiques RH et de la politique salariale de l'entreprise est un plus

## Programme

### Contexte et portée de la directive

- 💡 Objectifs de la directive, champ d'application et articulation avec le droit français.
- 💡 Calendrier et étapes clés

### Maîtriser les notions clés de "travail de même valeur" & "rémunération"

- 💡 Notions et définitions des critères objectifs d'appréciation
- 💡 Identification des catégories de salariés et des rémunérations associées
- 💡 Mise en oeuvre d'un système neutre d'évaluation et de cartographie des emplois

### La transparence à l'embauche : nouvelles règles pour le recrutement

- 💡 Adapter et structurer le processus de recrutement : indication de la rémunération ou une fourchette adaptée ; neutralité des offres ; interdiction de questionner sur l'historique des rémunérations.

### Politique de rémunération et de progression salariale & droit d'accès à l'information

- 💡 Identifier et détailler les composantes de rémunération : fixe, variable, primes, avantages, etc
- 💡 Clarifier et formaliser la politique des rémunérations et un processus d'évolution salariale équitable
- 💡 Identifier, justifier et tracer les écarts de rémunérations
- 💡 Décryptage du droit d'information individuelle et annuelle du salarié

### Reporting "écarts de rémunération F/H"

- 💡 Comprendre les obligations nouvelles en matière de collecte et de diffusion des données salariales portant sur les écarts de rémunération

- ✓ Maîtriser les fréquences de reporting
- ✓ Focus sur l'obligation de correction en cas d'écart injustifiés

#### Sanctions en cas de non-respect de la directive

- ✓ Identifier les risques juridiques encourus par l'employeur en cas de non-respect du principe d'égalité de rémunération
- ✓ Comprendre les mécanismes de réparation au profit des salariés
- ✓ Anticiper les conséquences administratives et économiques

## Les plus de la formation

- ✓ Méthode pédagogique expositive et interactive
- ✓ Apports juridiques illustrés

## Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

### Dates

#### En inter - Présentiel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

#### En inter - Distanciel:

- ✓ 19 mars 2026 - de 9h00 à 12h30

### Tarifs

#### En inter - Distanciel

Adhérents

**345 €** nets de taxes par personne.

Non-adhérents

**455 €** nets de taxes par personne.

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02